



## > TITRE PROFESSIONNEL MÉCANICIEN AUTOMOBILE



L'IMSÉ possède l'agrément H+ délivré par la région Auvergne Rhône-Alpes garantissant aux publics en situation de handicap :

- une accessibilité au bâtiment, aux espaces de formation et lieux de vie
- des méthodes pédagogiques adaptées
- un interlocuteur privilégié - référent handicap

### Débouchés professionnels visés :

- Technicien expert après-vente automobile
- Contrôleur technique automobile
- Technicien confirmé mécanique automobile
- Technicien électricien électronique auto

• **Professionalisme** • **Réussite** • **Excellence**



# > TITRE PROFESSIONNEL MÉCANICIEN AUTOMOBILE



**TARIFS : 9 187,20 €**

*Ce tarif inclut les coûts pédagogiques et le 1er équipement.*

*La formation est gratuite pour le bénéficiaire en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.*

*En apprentissage, le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.*

*Pour la formation adulte, d'autres partenaires financiers existent, contacter un conseiller en évolution professionnelle*

## Conditions d'accès à la formation Prérequis et public concerné

- Être titulaire d'un CAP Maintenance des Véhicules automobiles ou d'un BAC PRO Maintenance des Véhicules.
- Signer un contrat d'apprentissage (pour les moins de 30 ans)

## Objectifs de formation

Le titulaire de ce titre professionnel sera capable de :

- Effectuer l'entretien périodique d'un véhicule automobile.
- Remplacer les pneus et les éléments du système de freinage.
- Intervenir sur un circuit de climatisation automobile.
- Remplacer et régler les éléments de direction et de liaison au sol.
- Remettre en état les assemblages mécaniques endommagés.
- Remplacer les organes de transmission.
- Remplacer les éléments de signalisation et de visibilité, poser des accessoires connectables.
- Remplacer le moteur thermique et ses équipements périphériques.
- Remplacer la distribution du moteur thermique.
- Contrôler et remettre en état des systèmes d'injection et dépollution (essence/diesel).
- Mettre en œuvre les dispositions réglementaires en vigueur s'appliquant au contrôle technique des véhicules légers.
- Vérifier les exigences réglementaires de mise en œuvre des matériels de contrôle.
- Exploiter un logiciel de contrôle technique et ses processus de liaisons informatiques.
- Identifier les dispositions réglementaires liées à la réception et à l'immatriculation des véhicules légers.
- Accueillir un client, prendre en charge un véhicule, le restituer, commenter le procès-verbal.

## Conditions de réussite

- Assiduité
- Respect des consignes de l'encadrement en entreprise et à l'IMSÉ
- Implication de l'entreprise garantissant une activité adaptée au référentiel de formation prenant en compte les progressions pédagogiques
- Implication de l'apprenant dans les tâches confiées

## Modalités pédagogiques

- 1 an de formation minimum
- 17 semaines par an à l'IMSÉ soit 567 heures maximum de formation à l'IMSÉ par an. Les autres semaines se déroulent dans l'entreprise formatrice.
- Cours théoriques et travaux pratiques animés par des enseignants et formateurs issus du milieu professionnel.

## Programme de la formation

La formation s'organise généralement en 2 modules :  
**Module Professionnel / Module Gestion**

Plus précisément ci-dessous les matières dispensées :

### Domaine professionnel

- Entretien périodique
- Remplacement de pièces d'usure et réalisation des contrôles / codages associés
- Maintenance des systèmes mécaniques
- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Contrôles et remise en état des systèmes d'injection et dépollution (essence/diesel)

### Enseignements

- Pratique/Technologie
- Analyse fonctionnelle
- Gestion

### Modalités d'évaluation

- évaluations régulières des compétences acquises pendant la formation
- Examen ponctuel terminal sanctionné par un titre professionnel